



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1716

Festival Lyon BD 2022_Approbation d'une mise à disposition à titre gratuit d'espaces des Musées Gadagne au bénéfice de l'association Lyon BD organisation, d'une convention de partenariat pour l'accueil au MICG de deux auteurs dans le cadre du dispositif Dessin sur chevalet et approbation d'un partenariat tarifaire

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 19 MAI 2022

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 MAI 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 MAI 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 25 MAI 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme DELAUNAY (pouvoir à M. REVEL), Mme BLANC (pouvoir à M. DUVERNOIS), M. DRIOLI (pouvoir à M. BOSETTI), Mme FRERY (pouvoir à M. HUSSON), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. HERNANDEZ), M. SECHERESSE (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à Mme PALOMINO)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1716 - FESTIVAL LYON BD 2022_APPROBATION D'UNE MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT D'ESPACES DES MUSEES GADAGNE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION LYON BD ORGANISATION, D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'ACCUEIL AU MICG DE DEUX AUTEURS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DESSIN SUR CHEVALET ET APPROBATION D'UN PARTENARIAT TARIFAIRE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mai 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Lyon BD Organisation est une association créée en 2005 pour organiser le Lyon BD festival, qui se tient chaque année au mois de juin. L'association se donne pour objectif de mettre à l'honneur la BD sous toutes ses formes et dans toutes ses expressions, en privilégiant la création originale.

Le festival axe sa direction artistique sur le spectacle vivant, l'interdisciplinarité, et l'ouverture à l'international.

Grand rendez-vous de la bande dessinée, ce festival Lyon BD est un incontournable du genre qui réunit chaque année le grand public amateur de BD et des auteurs et autrices autour de 3 temps forts : la journée professionnelle, le festival IN et le Festival OFF.

L'édition 2022 du festival se déroulera du 10 au 12 juin 2022 dans différents lieux du territoire lyonnais et proposera des rencontres, performances et spectacles vivants en présence de plus de 200 auteurs et autrices.

Depuis plusieurs années, l'association propose aux musées de la Ville de Lyon de s'associer à son festival annuel.

Musées Gadagne :

Pour l'édition à venir, elle a sollicité la ville de Lyon/musées Gadagne afin de pouvoir bénéficier de la mise à disposition d'espaces pour l'organisation d'une soirée d'auteurs, le samedi 11 juin 2022.

Compte tenu de l'intérêt de cette manifestation, la ville de Lyon propose d'accorder de manière tout à fait exceptionnelle, la gratuité du jardin et du café des musées Gadagne, conformément aux dispositions de l'article L. 2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques en vertu desquelles une autorisation du domaine public peut être délivrée gratuitement lorsque cette occupation ne présente pas un intérêt commercial pour le bénéficiaire de l'autorisation.

La mise à disposition est formalisée dans la convention d'occupation temporaire du domaine public ci-après annexée, pour le 11 juin 2022, de 18h30 à 23h.

A titre d'information, la valeur locative de ces espaces est de 3 000 €HT.

Musée de l'imprimerie et de la communication graphique :

L'association Lyon BD Organisation souhaite également s'associer au musée de l'imprimerie et de la communication graphique à travers un partenariat autour du projet « Dessin sur chevalet », organisé en lien avec l'exposition temporaire du MICG « Icônes by Susan Kare ».

Les partenaires se proposent de moduler le dispositif « Dessin sur chevalet » en faisant intervenir deux auteurs puisant dans leurs langages créatifs propres mais aussi en lien avec les références graphiques de l'exposition temporaire, pour réaliser 8 « portraits de visiteurs », sous la forme d'une planche BD.

L'évènement est prévu dans les espaces du musée le samedi 11 juin 2022 de 10h30 à 12h30 puis de 14h30 à 16h30.

L'association et la Ville de Lyon /Musée de l'imprimerie et de la communication graphique souhaitent également proposer à leurs visiteurs un système de tarification privilégié : les 11 et 12 juin 2022, les porteurs d'un billet du festival Lyon BD bénéficieront d'une entrée gratuite au musée, et les visiteurs du musée munis d'un billet de cet établissement du 11 et 12 juin, bénéficieront d'une gratuité pour l'entrée du festival durant le week-end.

Les modalités de ce partenariat sont définies dans la convention jointe au présent rapport.

Vu la délibération 2019/4574 du Conseil municipal du 20 mai 2019 approuvant les tarifs de mise à disposition d'espaces des musées Gadagne ;

Vu le projet de convention de mise à disposition ;

Vu le projet de convention de partenariat ;

Oui l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- La convention d'occupation temporaire du domaine public à titre gracieux établie entre l'association Lyon BD Organisation et la ville de Lyon pour la mise à disposition du jardin et du café des musées Gadagne, le 11 juin 2022, de 18h30 à 23h, est approuvée.
- 2- La convention de partenariat établie entre la Ville de Lyon/MICG et l'association Lyon BD Organisation est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer lesdites conventions.

- 4- Les visiteurs munis du billet du festival Lyon BD bénéficieront d'une gratuité d'entrée au musée de l'imprimerie et de la communication graphique le week-end des 11 et 12 juin 2022, par dérogation à la délibération 2016/2641 du Conseil Municipal du 16 décembre 2016 approuvant la grille tarifaire des musées de la Ville de Lyon.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET